

刀劍道場

TOKEN DOJO

Bienvenue au Token Dojo

Le dossier d'inscription au Token Dojo comporte plusieurs volets, répartis en divers organismes et fédérations. N'hésitez pas à demander l'assistance d'un membre du bureau en cas de besoin.

Afin de faciliter l'enregistrement et le traitement de votre dossier, merci de bien vouloir retourner en un seul dépôt :

Au titre de l'adhésion au Token Dojo

- 1 certificat médical d'aptitude à la pratique du kendo et/ou de l'escrime japonaise, d'ancienneté inférieure à 3 mois pour toute nouvelle inscription. Si le certificat a été porté directement sur le(s) passeport(s), merci de joindre une photocopie. Celui-ci sera valable 3ans.
- En cas de réinscription, 1 questionnaire « QS SPORT » (questionnaire à conserver, rendre l'attestation)
- 1 autorisation de droit à l'image pour les adultes
- 1 autorisation de sortie du dojo, de droit à l'image, de prise de décision en cas d'accident... pour les adhérents mineurs
- La fiche de cotisation, remplie avec l'assistance d'un membre du bureau pour les nouveaux adhérents
- Le règlement et son justificatif via le site hello asso ou par chèque de vos cotisations libellé à l'ordre de l' **A.O.B.**

Fédération Nationale de Battodo (FNB)

- 1 demande de licence individuelle FNB remplie et signée
- Le cas échéant, 1 demande de livret fédéral accompagnée d'une photo d'identité (conseillé pour les nouveaux adhérents, obligatoire pour les passages de grades à partir du 1^{er} dan)

Fédération Française de Judo et Disciplines Associées (FFJDA)

- 1 demande de licence individuelle Iaïdo et/ou Kendo remplie et signée, en fonction de la (des) discipline(s) pratiquée(s) par l'adhérents (attention, les fiches Kendo et Iaïdo sont différentes)
- 1 demande de livret fédéral accompagné d'une photo d'identité (obligatoire pour les passages de grades à partir de 1^{er} dan)

IMPORTANT : Pour des raisons de sécurité, d'assurance et de responsabilité, les dossiers d'inscription doivent être retournés complets dès que possible.

Un dossier incomplet depuis plusieurs séances (notamment en raison de l'absence d'un certificat médical valide) pourra conduire le Dojo à suspendre l'accès du pratiquant aux entraînements

- Dossier complet en attente
du certificat médical le.....
- Dossier retourné complet le.....

DEMANDE DE LICENCE INDIVIDUELLE FNBDA SAISON 2023 / 2024

NOM du DOJO :
Adresse :
.....
Téléphone :
Mail :@.....

Nom / Prénom

Date de naissance

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Sexe M F

Adresse

Ville

--	--

Code postal

--	--	--	--	--	--

N° FNBDA

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

ou nouvel adhérent

Date d'entrée saison 2023 / 2024

--	--

--	--

 202|

--

Discipline(s) pratiquée(s) : **Battodo** **Jûjutsu** *Rayer la mention inutile*

L'assurance est prise à la **Mutuelle des Sportifs** lors de l'adhésion de chaque membre, par l'intermédiaire de la FNBDA. L'année de naissance est obligatoire pour pouvoir souscrire le contrat d'assurance.

Je m'engage dès l'inscription à présenter au responsable de mon club un certificat médical de non contre-indication aux disciplines pratiquées au sein de la FNBDA ou le questionnaire cerfa.

Fait à : le

Signature de l'adhérent (du ou des tuteurs légaux si le pratiquant est mineur), précédée de la mention "lu et approuvé"

Document à renvoyer par le club à :

Ass FF Battodo
SERGE DEGORE

60 impasse des jardins, 38300 RUY

☎ 06 12 63 85 67 battodo@yahoo.fr

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e),
Madame, Monsieur :

Adresse :

N° de téléphone :

Coordonnées du médecin traitant :

- Autorise
- N'autorise pas (Rayer la mention inutile)
Mon enfant à rentrer à son domicile à la fin des cours du mardi soir, du jeudi soir ou du samedi midi.

.....
- Autorise
- N'autorise pas
Les responsables de la section à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident et à faire effectuer une transfusion sanguine si besoin.
Je demande un transfert vers le service hospitalier suivant :

.....
- Autorise
- N'autorise pas
Le club à diffuser sur son site internet des photos de votre enfant lors des diverses activités de la section.

.....
- Autorise
- N'autorise pas
Les responsables de la section à prendre des photos des activités et les afficher dans les lieux publics pour d'éventuelles manifestations culturelles et sportives.

.....
- Autorise
- N'autorise pas
Les responsables de la section à transporter votre enfant lors des déplacements concernant les sorties de la section.

Date :

Signature : (précédée de « Lu et Approuvé »)



DROIT A L'IMAGE

Rappel des textes législatifs :

1) Fondée sur l'article 9 du Code civil, la jurisprudence française confère aux individus un droit à la protection de leur image. Il s'agit d'un droit de la personnalité selon lequel toute personne peut s'opposer à la diffusion et à l'utilisation de son image, essentiellement lorsque celle-ci la représente dans la sphère de sa vie privée. La publication de l'image d'un tiers requiert donc son autorisation.

2) Lorsqu'il s'agit d'une photographie de groupe ou d'une scène de rue, l'autorisation de la personne représentée n'est pas requise mais présumée. Cependant il doit s'agir d'une véritable photo de groupe, ce qui exclut tout cadrage mettant en évidence l'un des personnages.

Dans le cadre de sa communication (plaquettes, flyers, site Internet, articles de presse...), le Dojo peut être amené à valoriser des photographies ou films illustrant les disciplines enseignées et, par nature, comportant l'image de membres du dojo. Ces utilisations sont limitées à la communication propre au dojo, et excluent toute utilisation à des fins commerciales.

Afin d'assurer l'envoi et les circulations des informations, le Token Dojo recueille également les coordonnées de ses adhérents (principalement adresse courriel, éventuellement numéros de téléphone et adresses postales). Ces informations sont traitées de manière purement interne, sans aucune communication à des tiers.

Afin de respecter le droit à l'image de chacun, tout membre du Dojo s'engage à ne pas publier sur Internet ou sur les réseaux sociaux d'images ou de vidéos comportant d'autres pratiquants que lui-même, sans l'accord explicite des personnes concernées.

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Cocher la case retenue et rayer la mention inutile.

accepte la diffusion et l'utilisation de son image

s'oppose à la diffusion et à l'utilisation de son image

ATTENTION : ces dispositions ne concernent que le Token Dojo. Les fédérations de rattachement possèdent leurs propres dispositions en matière de traitement des données personnelles et de droit à l'image. Celles-ci font l'objet d'une demande d'accord à renseigner directement sur chaque bordereau de demande

A **Le**

Signature :

Cotisation Token Dojo obligatoire :
choisissez une de ces quatre options en fonction de votre situation

Cotisation Token Dojo Normale

Cette cotisation contribue aux frais de fonctionnement du Token Dojo.

100 €

- +

Cotisation token Dojo - de 18 ans

Cette cotisation contribue aux frais de fonctionnement du Token Dojo pour les - de 18 ans

25 €

- +

Cotisation Token Dojo bureau

Cette cotisation contribue aux frais de fonctionnement du Token Dojo. elle est réservée aux membres du bureau.

29 €

- +

Cotisation token Dojo enseignants extérieurs

Cette cotisation contribue aux frais de fonctionnement du Token Dojo. Elle est réservée aux professeurs extérieurs.

31 €

- +

Licence FNBD

Obligatoire :
Choisissez l'une des deux options en fonction de votre âge.

Licence escrime japonaise FNBD normale

Cette cotisation couvre les frais d'inscription fédéraux obligatoire de la FNBD.

40 €

- +

Licence escrime japonaise FNBD - de 18ans

Cette cotisation couvre les frais d'inscription fédéraux obligatoire de la FNBD pour les - de 18 ans

20 €

- +

Passeport fédéral escrime japonaise FNBD

Pour les personnes nouvellement inscrites le passeport permet un lien entre pratiquants de la FNBD (stages, passage de grades, enseignements...)

10 €

- +

Licence Kendo FFJDA

Cette cotisation couvre les frais d'inscription fédéraux obligatoire de la FFJDA. Si vous ne pratiquez pas le kendo elle peut être remplacé par le soutien au Token Dojo.

40 €

- +

Soutien Token Dojo

Plutôt que de payer une cotisation obligatoire à la FFJDA, les personnes ne pratiquant pas le Kendo soutiennent directement le Token Dojo.

40 €

- +

Passeport fédéral Kendo FFJDA

Pour les personnes nouvellement inscrites le passeport permet un lien entre pratiquants de la FFJDA (stages, passage de grades, enseignements...)

10 €

- +

Licence Kendo ou soutien Token Dojo obligatoire :
Si vous pratiquez le KENDO choisissez l'option licence kendo FFJDA, si vous ne pratiquez pas le kendo choisissez : soutien Token Dojo.

pour les nouveaux inscrits pratiquant le Kendo

Plateforme de paiement 100% sécurisée

Toutes les informations bancaires pour traiter ce paiement sont totalement sécurisées. Grâce au cryptage SSL de vos données bancaires, vous êtes assurés de la fiabilité de vos transactions sur HelloAsso.



Signaler la page